

**Arrêté n° 2023-004 SDSU modifiant l'arrêté n° 2022-055 SDSU du 12 septembre 2022 modifié
fixant la composition nominative des formations spécialisées
du Conseil Territorial de Santé de l'Oise**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-055 SDSU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 16 janvier 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur provisoire du conseil territorial de santé de l'Oise adopté en assemblée plénière d'installation le 29 juin 2022 ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Oise ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-055 SDSU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit :

Parlementaires :

Laurence ROSSIGNOL est supprimée de la composition du bureau.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-055 SDSU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Parlementaires :

Laurence ROSSIGNOL est supprimée de la composition de cette commission.

Au titre du collègue 4 :

Victoire LANTREIBECQ, Préfecture de l'Oise, titulaire.

Article 3 – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-055 SDSU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collègue 3 :

Caroline CAYEUX, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, suppléante de Fabienne CUVELIER.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 janvier 2024

**Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,**



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE
Composition du bureau
Tableau de composition

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| 1 | Président | Thierry RAMAHERISON |
| 2 | Vice-présidente | Brigitte DUVAL |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Bruno TOURNAIRE-BACCHINI |
| 4 | Présidente de la commission territoriale des usagers | Corine VERTADIER |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Patricia HORTA - ADAPEI de l'OISE (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)
6	Brigitte GUISSSE - Mutualité Française	Xavier FOURNIVAL - SATO Picardie
7	Bassam AL NASSER	<i>En attente de désignation</i>
8	Kévin HEURTAUX (Bureau des Internes Picards)	Nagui CHADLI, (SAPIR-IMG)

Au titre du collège 2 :

9	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
---	--------------------------------------	------------------------------------

Au titre du collège 3 :

10	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
----	--------------	-----------------

Au titre du collège 4 :

11	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
----	------------------------------------	------------------------------------

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : Bruno TOURNAIRE-BACCHINI

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise (FHF)	Laurence DELTOUR – Présidente de CME CHICN (FHF)
---	---	--

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

2	Magali THERY - EHPAD Temps de vie Pillet-Will (URIOPSS)	Emilie THEPAULT - EHPAD de Cuts et EHPAD Beaulieu-Les-Fontaines (FHF)
3	Patricia HORTA - ADAPEI de l'OISE (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

4	Alexis DERACHE – Samu social de l'Oise	Jean-Christophe DUMOULIN - ADARS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)
---	--	--

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

5	Françoise COURTALHAC	Aurélie DELOBEL
---	----------------------	-----------------

e) Représentant des internes en médecine

6	Kévin HEURTAUX (Bureau des Internes Picards)	Nagui CHADLI, (SAPIR-IMG)
---	--	---------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

7	Stéphanie ESLIN - MSP de Saint-Just-en-Chaussée	Jean-Pierre MOUNEY - Centre de santé du Valois
8	Jenny WATTELIER-LEBAUDY - DAC Aloïse	Sandra BODERLIQUE, DAC Appui Parcours Santé

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

9	Kahina LOUZABI ATIRIS - FNEHAD	Domitille FUMERY - FNEHAD
---	--------------------------------	---------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

10	Grégory BONDU	Philippe VERON
----	---------------	----------------

Deux titulaires et deux suppléants en attente de désignation parmi les membres du collège 1

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Catherine LANNES - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL
14	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
15	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
16	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
18	Annabelle LEROY-DEROME	David HOUENOU
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Victoire LANTREIBECQ – Préfecture de l'Oise (nouveau)	Véronique ALIES – DDETS
21	Valérie KLEIN – CARSAT HDF	Anne-Marie HAZARD – MSA de Picardie

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Présidente : Corine VERTADIER

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Pierre-Alain BRUNEL - Fondation Léopold Bellan (FEHAP)	Stéphanie DENOLF - APF (FEHAP)
2	Samyr BOUFADINE - Le Clos du Nid (NEXEM)	Christophe HOUDET - ADMR
3	Corine VERTADIER - APAJH (FEHAP)	Jean-Claude CARGNELUTTI - PEP Grand Oise (URIOPSS)

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	François NORET - CNAFAL
5	Charly HÉE - Familles de France	Michel LEROY - Familles de France
6	Brigitte DUVAL - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
7	Martine URIBES - JALMALV	Nathalie DELAFOSSE – UNAFAM
8	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
9	Pierre MICHELINO - CDCA de l'Oise - PH	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Didier DOUCET – Communauté de communes du Pays de Valois	<i>En attente de désignation</i>
11	Fabienne CUVELIER – Communauté de communes de la Picardie Verte	Caroline CAYEUX - Communauté d'agglomération du Beauvaisis (nouveau)

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
----	------------------------------------	------------------------------------